



Fédération Nationale de l'Action Sociale – 01.40.52.85.80
Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée – 01.44.01.06.10

DECLARATION FORCE OUVRIERE
Groupe de travail paritaire

AXESS a décidé unilatéralement de nous convoquer ce jour pour tenter d'ouvrir une négociation consécutive à la mission Laforcade.

En premier lieu, FORCE OUVRIERE tient à dénoncer l'attitude d'AXESS. Nous n'avons en aucune façon été consultés en amont sur cette proposition de date de réunion exceptionnelle.

Nous refusons de nous rendre disponibles pour ce qui ressemble à une mise en demeure de la part d'AXESS et une volonté de passer en force alors que cet accord a été signé seulement par une organisation salariale non majoritaire dans la Branche et une organisation non représentative dans notre secteur donc qui n'est pas en capacité de négocier.

Par ailleurs, nous tenons à rappeler que n'étant pas signataires, comme la CGT et SUD, de l'accord de méthode issu de la mission Laforcade, nous ne sommes aucunement engagés dans ce processus.

Nous l'avons refusé parce qu'il ne répond pas à la revendication légitime de l'extension des 183 euros net/mois pour tous car il exclut un nombre important de salariés.

De surcroît, comme nous l'avons écrit avec la CGT, SUD et la CGC, cet accord est conditionné à un rapprochement des Branches. En d'autres termes, au regard des logiques purement comptables actuelles, ce que le gouvernement n'octroie d'un côté qu'à une partie des salariés, il projette de pouvoir le reprendre de l'autre en remettant en cause les acquis des salariés par la remise à plat des conventions collectives actuelles.

Nous restons totalement opposés au projet gouvernemental de politique de rapprochement administré des conventions collectives et de casse du statut.

Cet accord de méthode reste pour nous inacceptable et n'a aucune légitimité.

Pour FO, comme nous l'avons demandé au Premier ministre, avec la CGC, **nous sommes pour l'abandon du projet Laforcade et pour la réouverture d'une négociation salariale pour l'attribution des 183 euros pour tous, sans contrepartie.**

Paris, le 2 juin 2021